

# PERMANENCE ET MUTATION DE LA FONCTION PREFECTORALE

Conception du dossier : Josiane SEGUELA, responsable Service éducatif des  
A.M.T.

Date de création : août 2011

- ♦ **Niveau scolaire choisi** : collège
- ♦ **Programme concerné** : histoire quatrième
- ♦ **Thème choisi** : la fonction préfectorale

♦ **Définition de la problématique** :

« En quoi l'exemple toulousain illustre-t-il différents aspects de la fonction préfectorale ? »

- ♦ **Intérêt pédagogique** : ce nouveau dossier de la série du service éducatif des Archives municipales de Toulouse, s'intéresse

♦ **Intérêt pédagogique**

Ce nouveau dossier de la série du service éducatif des Archives municipales de Toulouse s'intéresse à un des aspects de la mise en place des structures d'un état moderne centralisé sous Bonaparte.

Il permet d'appréhender les innovations de la politique de Bonaparte dans la réorganisation de l'administration et de comprendre que les fondements de notre société s'appuient encore sur des morceaux de ces « masses de granit » jetées sur le sol par Napoléon. Certaines de ces masses, notamment la fonction préfectorale n'échappent pas à l'érosion du temps.

♦ **Dispositif**

Un jeu de cinq fiches pédagogiques à utiliser séparément décline les thématiques suivantes :

Fiche 1 : l'origine du corps préfectoral

Fiche 2 : le préfet : évolution de la législation

Fiche 3 : le préfet : une fonction de prestige

Fiche 4 : préfet/commissaire de la République : alternance des régimes et variabilité dans les appellations

Fiche 5 : le préfet, représentant de l'Etat : exemples de missions

## FICHE 3 LE PREFET : UNE FONCTION DE PRESTIGE

En quoi le faste de la fonction rehausse-t-il l'autorité du préfet ?

En Haute-Garonne, afin d'augmenter le lustre du personnage, le préfet s'installe dans l'ancien **palais archiépiscopal**, place Saint-Etienne à Toulouse.

⇒ La résidence



Document 3-A

Entrée de la préfecture, place Saint-Etienne  
Photographie  
J-F Peiré  
DRAC Midi-Pyrénées



Document 3-B

Cour intérieure de la préfecture  
Photographie  
J-F Peiré  
DRAC Midi-Pyrénées

**Document 3-A**

Comment s'appelle l'**édifice** où exerce le préfet ?

.....

**Texte de présentation**

Quelle **fonction** occupait ce bâtiment **avant** la **Révolution** ?

.....

D'après tes connaissances, quel **sort** ce bâtiment a-t-il subi **après** la **Révolution** ?

.....

## ⇒ Les réceptions et les manifestations

Comme représentant unique de l'Etat, le préfet est tenu de recevoir le **Chef de l'Etat** et les **ministres**, ou toute **personnalité de marque** de passage dans son département ou venue inaugurer un quelconque événement. Il doit à la fois **organiser** la visite mais aussi prévoir les **frais** qu'elle occasionne.

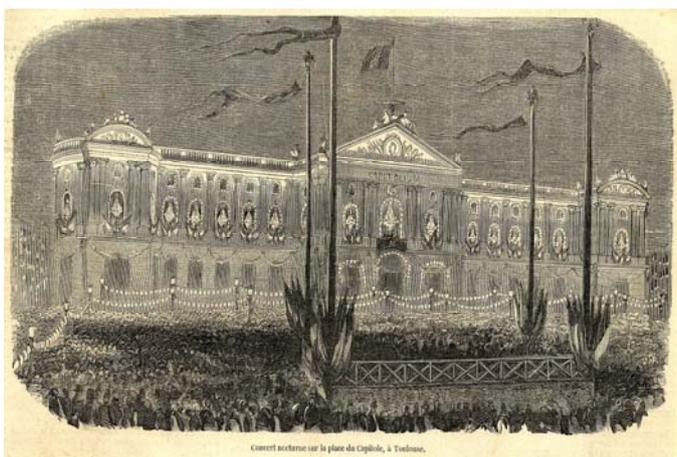


### Document 3-C

Jeux nautiques sur la Garonne à Toulouse, en présence de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>  
1808  
Joseph Roques  
Huile sur toile  
M.A., Inv. RO 245

### Document 3-D

Une salle de réception de la préfecture de la Haute- Garonne  
Photographie J-F. Peiré  
DRAC Midi-Pyrénées



### Document 3-E

Concert nocturne sur la place du Capitole donné à l'occasion du voyage du Prince Président à Toulouse, le 5 octobre 1852  
A.M.T, 45 Fi 115

**Document 3-F**



Souvenir du voyage à Toulouse du président de la République  
M. R. Poincaré, le 17-18 septembre 1913  
A.M.T., 9 Fi 4245

**Document 3-G**



Visite à Toulouse du président de la République M. Valéry  
Giscard d'Estaing, le 16 novembre 1979  
M. Pierre Baudis, maire de Toulouse, Mme Dumas, Mme Valéry  
Giscard d'Estaing, M. Jacques Corbon, préfet de la région, Midi  
Pyrénées  
A.M.T., 9 Fi 1132

Observe les **documents 3-F** et **3-G** .Comment s'exprime la **fonction représentative** du préfet ?

.....

D'après les **documents 3-C** et **3-E**, donne deux exemples montrant la qualité de l'accueil réservée aux personnalités.

.....

Observe le **document 3-D**. De quelle **partie** de la préfecture s'agit-il ? Relève des détails montrant le **luxe** de la décoration.

.....

.....

.....

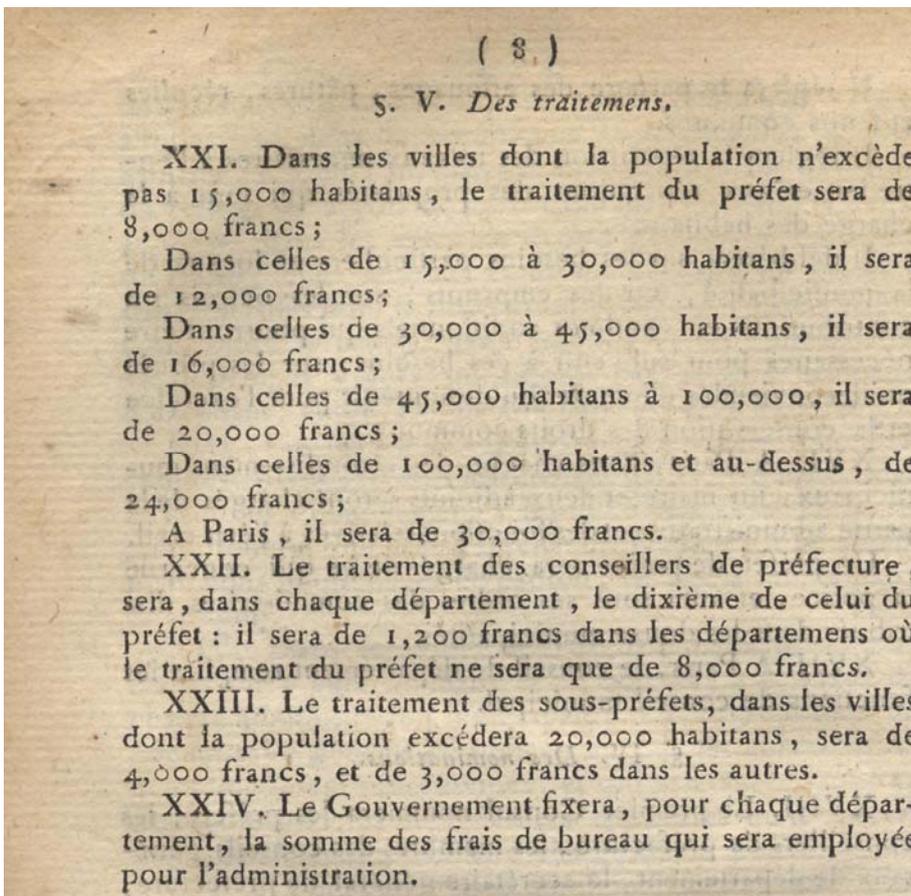
.....

## ⇒ Le traitement

Le préfet dispose d'un traitement confortable comparé à celui d'un bon **ouvrier** parisien qui gagne **trois francs par jour**, un journalier en Haute-Garonne la moitié.

Les premiers traitements des préfets de l'Empire varient selon la **classe** à laquelle appartient son département mais aussi en fonction de l'**anoblissement** qui procure également une dotation. A ces rémunérations très substantielles, il faut ajouter les "fonds d'abonnement" destinés à payer le chauffage et les frais de service (fournitures). Le département aussi, accorde des indemnités qui peuvent s'élever jusqu'à vingt pour cent du traitement.

Lors de sa première installation, le préfet doit disposer d'une trésorerie importante pour financer l'uniforme (la confection de l'habit coûte environ 135 francs et les ornements 675 francs), les chevaux, l'argenterie... mais aussi disposer d'une fortune personnelle pour s'inscrire dans une **vie mondaine** en organisant des dîners, réceptions, et le fameux bal de la préfecture.



Document 3-H

Des traitemens  
28 pluviôse, an VIII  
Bulletin des Lois  
A.M.T., n.c.

D'après le **texte de présentation**, en fonction de quels éléments le traitement du préfet est-il établi ?

.....  
.....

### Document 3-H

Sachant qu'en l'an VII, la population de la Haute-Garonne s'élevait à **404 936** habitans, dans quelle **moyenne** se situe le traitement du préfet ?

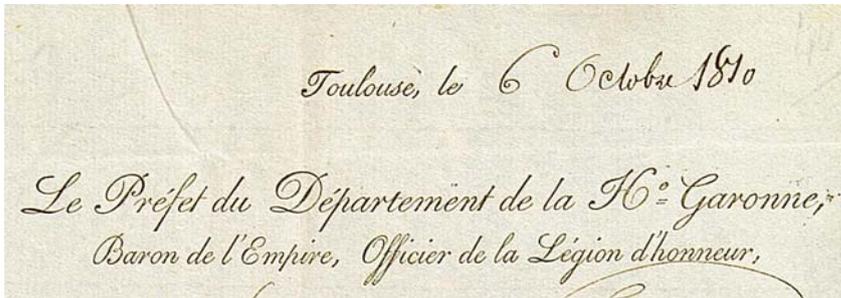
.....

## ⇒ Les titres honorifiques

Sous le premier Empire la **noblesse** peut être accordée aux préfets à partir du 1er mars 1808. L'anoblissement est étendu à tous les préfets en 1810 et à tous les sous-préfets en 1813.

Devenu baron ou comte, le préfet peut alors arborer un écu. Les membres du corps préfectoral sont également, sous l'Empire, les premiers à bénéficier des nominations dans l'ordre de la **Légion d'honneur** symbole de talent, courage et dévouement au service de la Nation.

### Document 3-I



Extrait d'une lettre du préfet au maire de Toulouse concernant la fausse monnaie  
6 octobre 1810  
Papier  
A.M.T., 4/59

Date le **document 3-I**. Quel est le **régime politique** d'alors ?

.....

Quels **titres honorifiques** et **récompenses** sont accordés au préfet ?

.....

D'après le **texte de présentation**, que **symbolisent-ils** ?

.....

.....

## ⇒ L'uniforme



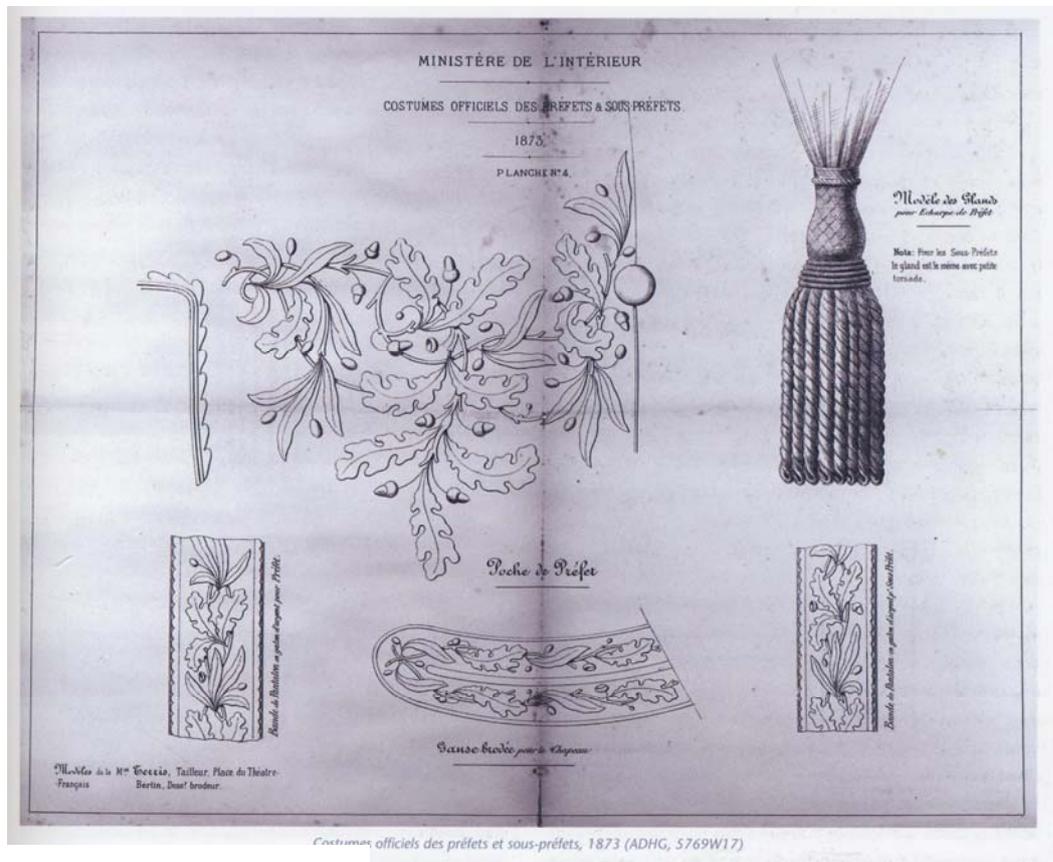
La **tenue vestimentaire** du corps préfectoral préoccupe rapidement le gouvernement. Les costumes des fonctionnaires ont fait dès l'**an VIII** l'objet de trois arrêtés du gouvernement. Depuis, à chaque changement de régime, des circulaires du ministère de l'intérieur apportent quelques modifications tout en restant fidèles aux Dispositions établies en l'an VIII

**Document 3-J**  
Préfet de l'Empire

**Document 3-K**  
Le costume des préfets  
Bulletin des lois  
A.M.T. n.c.

XIV. Les préfets seront vêtus comme il suit : habit bleu ; veste, culotte ou pantalon blancs ; collet, poches et paremens de l'habit brodés en argent, suivant les dessins déterminés pour les habits du Gouvernement ; écharpe rouge, franges d'argent ; chapeau français, brodé en argent ; une arme.

*Le premier Consul, signé BONAPARTE. Par le premier Consul : le secrétaire d'état, signé HUGUES B. MARET. Le ministre de la justice, signé ABRIAL.*



**Document 3-L**

Costumes officiels des préfets et sous-préfets  
1873  
A.D.H-G, 576 W 17

Selon la **circulaire n°4 du 26 janvier 1849** du ministère de l'intérieur « L'usage d'un costume spécial pour les principaux agents du gouvernement s'accorde avec les moeurs et les idées du pays : il ajoute à la dignité de l'administration et ne peut que contribuer à maintenir le respect des citoyens pour les dépositaires de l'autorité publique »



Document 3-M

C'est la **circulaire du 10 avril 1873** qui fixera définitivement l'uniforme du préfet.

Les nombreuses broderies de **feuilles de chêne** et **d'olivier** apposées sur le costume symbolisent **l'autorité** et le souci de la **paix publique**. Aujourd'hui encore les préfets et sous-préfets portent l'uniforme brodé lors des cérémonies ou visites officielles.

Document 3-N



L'arrêté du général de Gaulle du 1<sup>er</sup> août 1945 supprime la grande tenue avec bicorne, habit brodé, ceinturon de soie noire, écharpe à glands d'or et épée.

Aujourd'hui, le costume du préfet comprend désormais trois tenues : une tenue de cérémonie, une tenue de cérémonie d'été et une de soirée.

Complète le tableau ci-dessous à l'aide des **images** ci-dessus et des documents **référéncés**.

Documents de référence	Questions
Texte de présentation	Dans quel <b>but</b> le préfet porte-t-il un uniforme ?
Documents <b>3-J</b> et <b>3-K</b>	Quelle est sa <b>composition</b> sous l'Empire ?
Documents <b>3-L</b> , <b>3-M</b> et <b>3-N</b>	Quels sont les éléments de la <b>dignité</b> préfectorale visibles sur le costume ?
Documents <b>3-L</b> et <b>3-M</b>	Que <b>symbolisent</b> les feuilles de chêne et d'olivier sur l'uniforme actuel ?